



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du Syndic

Conséquences de la neige de Pâques

La neige qui est tombée dans la nuit du 11 au 12 avril a causé d'importants dégâts dans les jardins ainsi que dans les forêts communales. Notre administration a reçu beaucoup de demandes de propriétaires de jardins qui souhaitaient que l'équipe des Parcs et promenades et celle de la Voirie, procèdent à un ramassage des branches d'arbres cassées dans les propriétés privées. Il n'a pas été possible de donner suite à ces demandes car les deux équipes ont été engagées en priorité dans le déblaiement de la neige et le dégagement des voies de communication obstruées par des branchages et arbres cassés. Il a aussi fallu prendre des mesures urgentes pour interdire l'accès à certains chemins forestiers devenus dangereux en raison d'arbres déstabilisés, menaçant à tout moment de s'effondrer. Enfin, les dégâts causés aux forêts situées sur la Commune représentent environ 350 m³ de bois à couper et à débarder rapidement. A titre de comparaison, les coupes annuelles effectuées dans ces mêmes forêts se situent aux alentours de 470 m³.

Collège des Martines

La construction de ce nouveau bâtiment scolaire avance conformément au programme, si bien qu'il sera mis en service à la rentrée des classes, du lundi 24 août prochain. Ce bâtiment comprendra 4 classes enfantines, 4 classes primaires, une salle de gymnastique et un appartement de service pour le concierge et sa famille. Le coût de construction a été devisé à 12 millions, sans le terrain qui était propriété de la

Commune depuis de nombreuses années. En fonction de l'état actuel des travaux et des quelques adjudications qui restent à effectuer, on peut prévoir un investissement total inférieur au montant devisé.

Ce bâtiment sera inauguré après la rentrée scolaire, afin que les visiteurs puissent le voir en exploitation. Il sera suffisant pour absorber les volées nombreuses de jeunes enfants qui commenceront leur scolarité jusqu'en 2002 et devrait également nous permettre de disposer des classes supplémentaires nécessitées par la réforme de l'enseignement, plus connue sous le nom d'EVM 96.

Réfection de la RC 501

Depuis quelques mois déjà, d'importants travaux ont lieu sur la route cantonale 501, le long de la zone industrielle de Budron. Dans un premier temps, il a été nécessaire de changer des canalisations devenues vétustes.

Le Conseil d'Etat a présenté une demande de crédit au Grand Conseil, afin de refaire complètement la chaussée, de construire un trottoir et des bandes cyclables ainsi que des évitements aux arrêts du bus 60. Enfin, des feux dits intelligents, c'est-à-dire fonctionnant à la demande, seront installés au carrefour d'Etavez. Après étude il apparaît que des feux sont préférables à un giratoire car la place manque à cet endroit pour le construire. Les comptages effectués ont démontré que 18'000 véhicules passent chaque jour à cet endroit dans le sens Cugy - Le Mont et en sens inverse, alors que 3'000 seulement empruntent la route du Jorat en direction, ou à partir de ce carrefour.

Au cours de sa dernière séance le Conseil communal a voté un important crédit destiné à couvrir la part du Mont à ces travaux routiers. Il s'agit d'une remise en état de la chaussée qui

n'entraîne pas la suppression du projet de route de contournement du Mont prévue à l'ouest de la Commune. Ce projet figure au schéma directeur des déplacements de la COREL. D'après des informations qui nous ont été données l'année dernière, il sera inscrit au prochain programme pluriannuel des routes cantonales.

Vandalisme

Devant une vague de délinquance en recrudescence, face à une violence de plus en plus affirmée les interrogations vont bon train. Quels sont les moyens mis en œuvre pour endiguer, tant dans notre commune qu'alentours, cet inquiétant phénomène, sans doute lié à une conjoncture difficile et à un manque de communication croissant, mais quoi qu'il en soit intolérable ?

La population fait régulièrement les frais de cet état de fait, subissant des vols fréquents et voyant un climat d'insécurité s'installer peu-à-peu. Pour lutter, la police avec l'aide de volontaires bénévoles a mis sur pied un programme de surveillance des habitations et, grâce à une collaboration étroite avec ces derniers entend bien mener une campagne de protection active. Toutefois, les habitants peuvent, sans hésiter appeler le 117 pour le cas où ils repéreraient des individus ou des événements suspects dans leur entourage. Il ne faut pas craindre de déranger la police même si cela s'avère être pour rien. Cette dernière est à disposition pour recueillir tout élément utile et se charge de procéder aux vérifications d'usage, toute information pouvant avoir son importance. Enfin, la Municipalité se préoccupe beaucoup de cette situation insécurisante et tient à faire savoir aux habitants qu'elle prend très au sérieux les problèmes, notamment ceux liés à l'instabilité de certains jeunes ressortissants de la Commune.

Municipalité

Mycologue communal

La commune du Mont a besoin de trouver rapidement un mycologue communal afin d'être à même d'assurer les normes de sécurité qu'exige le contrôle des champignons. Il s'agit d'une activité annexe pour laquelle les conditions suivantes sont requises :

Le futur contrôleur doit travailler et avoir son domicile sur le territoire communal, il sera âgé entre 20 et 40 ans au maximum. En saison, il devra en moyenne consacrer à cette activité, environ deux heures de son temps par semaine.

La formation nécessaire pour pouvoir assumer cette responsabilité est financée par la Commune et comprend : un cours de 5 jours par an pendant 3 ans, ainsi qu'un cours de perfectionnement de 5 jours, tous les 5 ans.

Pour ce travail, le mycologue communal recevra une indemnité d'environ **Fr. 400.-** par année.

Au terme des cours, il sera à même, notamment, de reconnaître une trentaine de variétés de champignons, d'apprécier leur comestibilité et sera minutieusement renseigné sur la protection de la flore fongique.

Cette année, la VAPKO, Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons, organise un cours d'instruction du 14 au 18 septembre 1998, alors si vous êtes intéressés par cette activité, le Greffe municipal (652 01 50) se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements.

*Hygiène publique
André Guex*

Reflet du Législatif

Séance du 27 avril 1998

Présidé par M. Jean-Claude NOVERRAZ, le législatif communal, dont 61 membres sur 70 étaient présents, a tenu séance le 27 avril 1998, à 20h15.

Lors de cette assemblée, le Conseil communal s'est déterminé sur les objets suivants :

Règlement sur les procédés de réclame

L'ancien document, datant du 23 février 1973, n'était plus adapté aux nouveaux moyens publicitaires dont nous disposons aujourd'hui. Afin de pouvoir éviter la multiplication de panneaux, d'assurer un environnement de qualité à tous les habitants et veiller à conserver un aspect esthétique

agréable de nos quartiers, le Conseil communal a approuvé un nouveau règlement.

Participation communale à l'ouvrage de dérivation des eaux claires du Flon vers la Vuachère.

Demande de crédit complémentaire

Cet ouvrage est actuellement terminé et sa mise en service, dès fin 1996, a permis de constater une amélioration sensible du fonctionnement du réseau. En automne 1997, lors de la présentation du décompte final, la Municipalité avait été informée d'un dépassement à charge de la Commune du Mont. Il y a lieu de noter que cet ouvrage de dérivation du Flon vers la Vuachère fait l'objet d'une convention intercommunale. Le surcoût provient essentiellement de travaux imprévus rendus nécessaires. Le crédit complémentaire de **Fr. 53'500.-**, sollicité par la Municipalité, a été accordé.

Route cantonale RC 501 b. Participation communale aux travaux de réaménagement du secteur Etavez-Budron-Es Auverney. Crédit d'étude relatif au tronçon Coppoz/Grand-Mont

En ce qui concerne le réaménagement du secteur Etavez-Budron-Es Auverney, il faut relever que le maître de l'œuvre est l'Etat de Vaud. Les corrections prévues, qui s'étalent sur une longueur de 1'400 m, sont énumérées dans l'article le « Billet du Syndic », lequel figure dans ce journal.

La participation de la Commune se monte à **Fr. 900'000.-**, dont **Fr. 426'000.-** pour les acquisitions de terrains. Les frais pour l'éclairage public, qui sont entièrement à la charge de la Commune, s'élèveront à **Fr. 160'000.-**. Coût total pour l'ensemble des nouveaux aménagements **Fr. 1'060'000.-**.

Le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de **Fr. 1'060'000.-**, ainsi qu'un montant de **Fr. 50'000.-** pour l'élaboration du projet de réaménagement de la RC 501 b, en traversée de localité, entre Coppoz et le carrefour du Grand-Mont.

Rénovation de la chaufferie du Mottier A

La centrale de chauffe du collège du Mottier A assure le chauffage et la production d'eau chaude de plusieurs bâtiments communaux, à savoir : les collèges du Mottier A et B, le centre sportif avec piscine et salle de gymnastique, l'église, la salle de paroisse et la chambre. Lors d'un contrôle effectué par le Service cantonal de lutte contre les nuisances, les résultats ont démontré la non conformité de notre installation de chauffage aux normes OPAIR. Le délai d'assainissement est fixé au 30 septembre 1999, mais pour bénéficier d'une contribution fédérale, la transformation doit intervenir impérativement

avant le 31 août 1998. Le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de **Fr. 254'000.-**.

Acquisition d'un véhicule utilitaire léger pour le Service des parcs et promenades

Les activités du Service des parcs et promenades s'étendent dans tous les quartiers de notre cité et le personnel n'est pas en possession d'un véhicule adapté aux transports et à la manutention des matériaux divers (déchets de taille, feuilles mortes, caissettes de fleurs, outillage, etc.). Les engins utilisés actuellement sont lents (gêne du trafic) et coûteux à l'entretien. Le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de **Fr. 38'000.-** pour l'achat d'une camionnette.

Communication de la Municipalité

Beaulieu - un instrument essentiel pour la région

Le Grand Conseil a approuvé, en février 1998, la participation financière du Canton à la nouvelle structure du Palais de Beaulieu, pour un montant de 30 millions attribués à la future fondation propriétaire de ce complexe.

Il appartient aux communes vaudoises, en premier lieu à celles de la région lausannoise (COREL) de décider de l'appui qu'elles apporteront à ce projet. M. Daniel GROSCLAUDE, syndic, invite les Conseillères et Conseillers à participer à une séance d'information agendée au jeudi 11 juin 1998, à 18h00, à Beaulieu, le Conseil communal devra se prononcer prochainement sur la participation communale pour ce futur aménagement important pour toute la région.

*Le secrétaire :
G. Magn...*

De nos institutions



SDIS Service de défense incendie et de secours

Le 25 avril 1998 s'est déroulé le 91^e concours cantonal des sapeurs-pompiers à Pully.

Plusieurs disciplines étaient à choix, dont :

- Motopompe.
- Extinction.
- Combiné.
- Gymkhana.

- Echelle remorquable.
- Individuel.
- Sauvetage.

Cette année, 6 sapeurs-pompiers représentaient notre Commune au gymkhana. L'épreuve, qui était de 400 mètres se composait comme suit :

- Parcourir quatre fois 25 m, saisir le chariot dévidoir sur roues et parcourir quatre fois 25 m.
- Lancer deux cordes dans une fenêtre de 80 sur 80 cm, à une distance de 3 m et sur une hauteur de 3 m, puis parcourir 50 m en traversant « par en dessous », une chicane de 80 cm de haut et de 3 m de long.
- Parcourir 50 m avec un tuyau de 55 et enjamber une barrière d'1 m, puis courir sur un banc suédois, saisir un sac de 30 kg et le porter sur une distance 25 m, en passant sur 3 barrières de 60 cm de haut.
- Effectuer le sprint final sur 25 m.

Les résultats obtenus par les 6 sapeurs :

- 4^e : Sap. Chabloz Claude, 2'23''4
- 12^e : Sap. Chabloz Bertrand, 2'37''2
- 15^e : Sap. Rodrigues Manuel, 2'40''2
- 22^e : Sap. Henny Marc, 2'51''2
- 27^e : Sgfm. Beyeler Marc, 2'56''6
- 32^e : Sap. Chabloz Alexandre, 3'55''0

Le meilleur temps a été réalisé en 2'13''2 et celui de la meilleure femme est de 2'35''8, la hissant ainsi au 11^e rang du classement général des 36 participants, genres confondus.

La journée s'est poursuivie avec un cortège à travers Pully et un souper sous la cantine où l'ambiance très chaleureuse.

Sgmt Beyeler Marc



M. Edouard Augsburger

Photo: C. Frioud

Nos jubilaires

90 ans

Ce n'est qu'à fin avril que les agendas, toujours fort sollicités, ont cependant permis à M. R. Annen, municipal, et au secrétaire soussigné, de rendre visite à M. Edouard Augsburger, qui fêtait son 90^e anniversaire le 8 mars.

Né à Lausanne, le 8 mars 1908, **Edouard Augsburger** exerce la profession de jardinier paysagiste au Château de Prangin, dès 1924. Au Mont, dès la fin de la mobilisation, il tient un magasin d'antiquités brocante « La Crémaillère » au bas de la Rue de la Borde durant quarante années. Nous ne devons dès lors pas être surpris de trouver à son domicile de la route des Martines un morbier âgé de plus de 150 ans. En 1928, il effectue son école de recrue à Lausanne et durant la mobi-

lisation assume le service au messe des officiers.

Bien que veuf depuis dix ans et quelque peu atteint dans sa santé, M. Edouard Augsburger a plaisir à vivre, entouré des oiseaux qu'il nourrit sur son balcon; la lecture de 24 heures et du *Matin* l'informe de l'actualité régionale et internationale et la radio lui permet de suivre attentivement les résultats des matches de football. Le prénommé apprécie tout particulièrement l'amabilité et la disponibilité des dames du CMS qui lui rendent régulièrement visite, quatre à cinq fois par jour. Pour la petite histoire, notons que M. Edouard Augsburger possède une collection reliée de « La Patrie Suisse » où l'on apprend que le Président de la Confédération en 1908 s'appelait Ernest Brenner.

Nous remercions M. Edouard Augsburger de nous avoir permis de partager ces instants, véritable rencontre avec un homme d'une extrême gentillesse et qui sait encore recevoir le meilleur de ce que la vie peut lui apporter. Nous lui réitérons nos félicitations et nos vœux de bonne continuation.

*Le Secrétaire municipal
C. Frioud*

Noces d'or

C'est à Ballaigues, d'où originaire, qu'Edmond Rose épousait Simone Menétrey le 20 mars 1948. M. R. Annen, municipal, et le secrétaire soussigné, ont eu le plaisir de leur apporter les félicitations et meilleurs messages de la Municipalité à l'occasion de ce jubilé.

Arrivés au Mont dans les années 1962-1963, au ch. des Falaises, c'est en 1973 qu'**Edmond et Simone Rose** s'installaient dans leur maison du hameau de Penau. Au préalable, Simone avait

beaucoup voyagé de par l'activité professionnelle de son père, ce qui l'avait conduite à Paris pour y suivre une école de manucure pédicure. Pour sa part, Edmond avait effectué un apprentissage de commerce à la Banque cantonale vaudoise, à Vallorbe, établissement qu'il n'allait quitter qu'en 1980, à l'âge de la retraite, après avoir rejoint le siège lausannois en 1939. Ces fidèles années de collaboration au sein de la BCV devaient toutefois être interrompues en 1942, alors qu'il effectuait son école de recrue, puis durant la période de mobilisation.

Edmond Rose assumait le secrétariat de la Société de Développement et durant vingt années organisa la traditionnelle marche de la SVPA au Mont-sur-Lausanne. Le couple, qui est entouré de nombreux neveux et nièces et d'animaux de compagnie n'a pas à craindre de ne pouvoir occuper ses journées (marche, jardin, scrabble etc.).

Nous les remercions sincèrement de leur accueil, leur réitérons nos félicitations et leur souhaitons de pouvoir encore apprécier de paisibles années en leur demeure de Penau.

*Le Secrétaire municipal
C. Frioud*

Double anniversaire...

Double anniversaire, au chemin de la Naz, en ce début de printemps hésitant, alors que **M. et Mme Henri et Aline Martin Müller** célèbrent leur 65^e anniversaire de mariage, ainsi que les **nonante ans de M. Henri Martin**, né le 4 mai 1908.

Rencontre fort sympathique pour les représentants de l'autorité communale, en ce mercredi 13 mai et agréable mission que de féliciter ce couple accueillant et discret.

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer le parcours de M. et Mme Martin qui se sont effectivement mariés le 20 avril 1933. Nous nous limiterons à rappeler qu'Henri est resté un grand amateur et connaisseur de chevaux; il en possède encore deux. Le couple fut actif au sein des sociétés locales et Henri siégea au Conseil communal. Cette rencontre fut l'occasion d'évoquer de bons et moins bons souvenirs, s'agissant du travail à la ferme ou de la période de la mobilisation, alors que le sort du pays demeurait entre les mains des femmes, des vieillards et des enfants, des mauvaises conditions climatiques de l'année 1939 notamment. M. et Mme Martin sont encore parfaitement indépendants, bien qu'ils apprè-



M. et Mme Henri Martin

cient, en cas de nécessité, la collaboration des services bénévoles et des infirmières du CMS. Henri Martin s'occupe encore de ses abeilles, Madame assume le suivi du ménage, en compagnie de leur fidèle ouvrier agricole. Nous les remercions de leur accueil et leur adressons nos félicitations et nos vœux les meilleurs pour encore de paisibles années en leur demeure du ch. de la Naz.

Le Secrétaire municipal
C. Frioud

De nos paroisses

Paroisse réformée

Camp «KT» de la Paroisse

Nous voilà 42 embarqués à bord de notre traditionnel car de la Vallée de Joux pour la nouvelle édition du camp de catéchisme des 3e et 4e années. Nous partons sur les traces des Résistants français qui ont refusé d'abjurer leur foi et décidé de rester fidèles à la parole de Dieu.

Du Musée du désert au Château d'If en passant par Aigues-Mortes et la Tour de Constance, sans pour autant oublier les moments de détente comme la ballade à cheval ou la promenade pour admirer la beauté des Calanques de Cassis ou celle de la garrigue, nous retrouvons notre point de chute à Ventabren, entre Marseille et Aix-en-Provence.

Eau Vive Provence est un mas accueillant, bien équipé, où nous savourons les plats d'un bon cuisinier. De l'espace tout autour pour goûter au plaisir du ping-pong, du football et du

repos, pourquoi pas? De plus, toute une équipe s'initie aux joies de l'improvisation sous la houlette experte de la troupe « sketch up ».

Vendredi Saint, nous partons pour une grande marche entrecoupée de pauses pendant lesquelles nous revivons les étapes de la crucifixion.

Les journées sont loin d'être finies! Mais ne faut-il pas aussi parler des soirées? Le thème RÉSISTER nous permet de réfléchir et d'ouvrir diverses pistes telles que:

- Faire face à la réalité.
- Oser croire à l'incroyable.
- Etre transformé par le renouvellement de son intelligence.
- Apprendre à résister aux illusions du monde.
- Les armes pour résister.

Ces pistes vous donneront peut-être envie d'y réfléchir à votre tour ou d'en parler autour de vous?

Après les douceurs relatives du Midi, quel n'est pas notre étonnement lors de notre retour, de voir Le Mont recouvert d'une épaisse couche de neige? Cela ne nous empêche pas pour autant de savourer le copieux petit-déjeuner de Pâques et de terminer ce camp en fêtant communautairement la résurrection de Jésus-Christ.

Chantal Romy

Action ALBANIE, le retour

C'est le dimanche 29 mars à 24h00 que nos deux trains routiers prennent la route à la frontière italienne du tunnel du Grand Saint-Bernard pour rejoindre le port d'Ancona sur la côte Adriatique. Après 19 heures à bord du Ferry Venezia, nous arrivons au port albanais de Durrès. Là commencent des formalités douanières sans fin. Des fonctionnaires « brasseurs de papiers » peu au courant des réglementations en matière d'aide humanitaire, se contredisent durant plus de 7 heures pour finalement nous envoyer à la douane de Tirana que nous rejoignons tard dans la soirée.

A la capitale, le même marathon douanier dure deux jours, malgré l'aide efficace de notre ami Dhurim qui, par moments, est au bord de la crise de nerfs devant ces fonctionnaires incompetents et agressifs. En fin d'après-midi, le 2 avril, nous pouvons nous rendre dans les localités de Lezha et Laç, distantes d'environ 60 et 45 km de Tirana, par des routes défoncées et par endroits à la limite du praticable.

Après une partie de la nuit passée au déchargement, nous rejoignons la capitale au petit matin par une route déserte où les contrôles de la police et de l'armée nous surprennent dans



Les 3^e et 4^e années et leurs accompagnants

l'obscurité. Un moment de repos en attendant l'ouverture des administrations et nous pouvons livrer le solde du matériel destiné aux écoles et hôpitaux de la capitale et Elbasan.

Nous sommes reconnaissants d'avoir pu livrer le matériel aux endroits prévus, dans de relatives bonnes conditions, compte tenu de la situation tendue qui règne dans ce pays au bord de la ruine totale, où rien ne fonctionne correctement. Nous sommes également frappés par les centaines, voire les milliers de carcasses de voitures calcinées et squelettiques qui bordent les routes et obstruent les rivières, paysage désolant d'un pays d'Europe relativement proche de notre porte.

Encore merci à tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre à cette action.

Rudolf Probst
Bernard Pittet



Paroisse St-Amédée

Chers amis du Mont,

La fête de mai était belle, tout en fleurs, tout en amitié. Elle présageait à elle seule les mois de détente et de soleil qui s'en viennent, pour la plus grande joie de toutes et de tous.

Avec le 21 juin, jour de la Saint-Jean, nos voisins francophones allumeront l'été, symbole de liberté. Avec l'Apôtre, nous nous laissons aussi nous laisser embrasser de cette liberté christique, conséquence de notre amour de la Vérité.

Dates et événements

Samedi 30 mai, grande fête de Pentecôte: célébration eucharistique à 18h00 au Centre Saint-Amédée, Bellevaux.

Dimanche 31 mai à 15h00, au Centre Saint-Amédée, Bellevaux: conférence et diaporama par M. José Roman, au sujet de son pèlerinage, à pieds, de Lyon à Jérusalem.

Kermesse à la paroisse Saint-Amédée, les 5, 6 et 7 juin, vendredi dès 17h00, samedi dès 16h00 et dimanche dès 10h00, avec la messe des familles.

Vendredi 12 juin, à 20h15, Centre Saint-Amédée, Bellevaux: conférence et diaporama de Mlle J. Pillet au sujet de son engagement auprès des lépreux de Jeevodaya, en Inde.

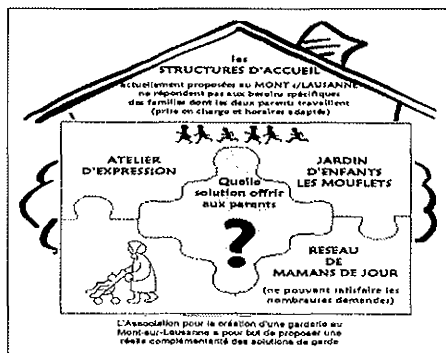
Dimanche 21 juin, Première Communion: célébration à 10h30, au Centre Saint-Amédée, Bellevaux.

Dimanche 28 juin, à 20h00, au Temple du Mont: célébration eucuménique, animée par les jeunes de nos paroisses catholique et réformée.

Pour la paroisse Saint-Amédée
J.-F. Cherpit, curé

A savoir

Association pour la création d'une garderie au Mont-sur-Lausanne



Une soixantaine de personnes étaient présentes à notre Assemblée générale constitutive du 10 février 1998. Elles ont adopté les statuts, ce qui a donné naissance à « L'Association pour la création d'une garderie au Mont-sur-Lausanne ».

Au début du mois de mai, notre association comptait déjà 85 membres et nous sommes persuadés de son augmentation. En effet, la création de cette garderie à horaire élargi – 7h00 à 18h30 du lundi au vendredi – pour les parents qui travaillent, est très attendue.

Si vous désirez soutenir notre association et devenir membre individuel ou collectif, vous pouvez vous adresser directement à la présidente qui vous renseignera très volontiers:

Mme Michèle Bruttin
Rte du Grand-Mont 31
1052 Le Mont
Tél. 021/652 02 03

«Mi-Eté» des Planches 1998

Au vu du succès rencontré lors des deux premières manifestations, les « Plantzoillons » ont décidé avec enthousiasme d'organiser la troisième « Mi-Eté » des Planches. Cette fête aura lieu le:

Dimanche 23 août 1998

En cas de beau temps, la fête débutera au manège, au chemin des Buchilles par une « mini-poya » (montée au chalet), pour arriver au Chalet de la Ville. Sur place, une visite de la ferme est prévue, ainsi qu'un apéritif, puis, nous continuerons la fête près du manège où nous prendrons le repas de midi. Des jeux pour petits et grands y seront organisés. Mais, si par malheur le ciel n'est pas trop clément avec nous, la fête se déroulera directement près du manège.

Alors réservez cette journée et venez nombreux, car l'animation sera originale et nous nous réjouissons de vous accueillir aux Planches! Vous trouverez plus de détails sur le programme des festivités qui paraîtra dans le prochain numéro du « 4 Coins du Mont » de juillet.

Pour le comité de la « Mi-Eté »
Ursula Wyss Schelker

Marché La Viannaz

Modification des horaires d'ouverture

Si vous appréciez l'ambiance et les produits qui vous sont proposés au Marché La Viannaz, ne manquez pas de prendre note que dorénavant, le marché sera **ouvert tous les jours, du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30 et le samedi de 8h00 à 17h00.**

Hervé et Eric Menétrey se réjouissent de votre prochaine visite et se tiennent à votre disposition; aussi, n'hésitez pas à les contacter par téléphone au 652 12 02, ils se feront un plaisir de vous renseigner.

Le conseil du vétérinaire

De l'exercice pour la santé de votre chien

Si le fitness est une activité à la mode et d'actualité chez l'homme, ce n'est pas encore le cas chez le chien.

Et pourtant, l'importance d'une solide musculature et d'une bonne condition physique n'est pas à négliger pour l'entretien de la santé et la prévention

de bon nombre d'accidents ou de maladies du système locomoteur.

Les muscles sont responsables à plus de 80 % du maintien et du fonctionnement du squelette. S'ils sont faibles ou atrophiés, des déchirures, des torsions, des luxations ou des fractures se produisent plus facilement. Les articulations les plus sollicitées risquent également de développer précocement des inflammations entraînant l'arthrose.

Alors comment muscler harmonieusement son chien ?

Le moyen le plus simple et très efficace est la course. Un chien doit pouvoir courir, quel que soit son âge ou sa taille. Soit seul ou mieux, avec des congénères et si possible en liberté. Le jeu est une autre bonne solution pour garder son chien en forme. Lancer des objets qu'il va rapporter, lui faire attraper quelque chose que l'on tient dans la main, essayer de lui prendre un morceau de tissu qu'il tient dans sa gueule en tirant, ne sont que quelques exemples de jeux qui peuvent se pratiquer partout, y compris à l'intérieur. Un chien conserve l'esprit joueur toute sa vie, à condition que l'occasion lui en soit donnée. Et puis jouer donne un bon moral, aussi bien au chien qu'à son propriétaire.

Sachez encore que la natation est excellente pour la musculature du dos et des épaules.

Enfin, une dernière remarque : ne portez pas constamment les chiens de petite taille, cela les fragilise. Ils sont parfaitement capables de courir, sauter, franchir des obstacles, nager, d'autant plus qu'ils n'ont pas beaucoup de poids à transporter !

Dr L. Walter

– Samedi 13 juin : dès 10h00, tournoi de foot à 6 joueurs, dès 12h00, tournoi de volley mixte à 4 joueurs. A 18h00, lutte, et à 20h00, tir à la corde. Dès 21h00, bal avec Discopac.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir lors de notre manifestation et espérons vous y voir nombreux.

Alors à bientôt.

Le comité



FSG Le Mont

Match aux cartes interne de la gym

Le vendredi 17 avril 1998, avait lieu au foyer de la Grande Salle, le 4^e match interne aux cartes de notre société. Nous dénombrons 36 participants qui ont joué le jeu avec sportivité et décontraction.

L'équipe gagnante était à nouveau composée de Jean Wirthlin et Alix Briod avec 6217 points, suivie de Valérie Zurflüh et Maryvonne Chevillat avec 5395 points et en troisième position, l'équipe Claudia et Hanspeter Brogli avec 5302 points.

Nous félicitons et remercions encore une fois toutes les équipes, ainsi que nos généreux donateurs pour la magnifique distribution des prix.

*Pour le comité
Joëlle Menétray*



Nos premiers tournois officiels 98

Championnat Vaudois en triplète (trois joueurs)

Une équipe du Mont s'est rendue au Championnat Vaudois en triplète qui a eu lieu le **2 mai 1998** sur les terrains de pétanque d'Aux Prés-de-Vidy.

Notre équipe formée d'Yvan Graz, Thierry Moisan et Yves Pache, a fait honneur à notre société puisqu'elle **s'est qualifiée** brillamment (64 équipes sur 136) **pour le Championnat suisse** qui se déroulera les 13 et 14 juin 1998 à Brugg en Argovie. Bravo à nos trois représentants et bonne chance pour la suite.

Coupe Suisse en triplète

Notre société était bien représentée le samedi **16 mai 1998** à Villeneuve pour la Coupe Suisse en triplète, puisque 9 licenciés sur 11 avaient fait le déplacement.

Les trois équipes étaient formées comme suit :

1. Thierry Moisan, Eric Pache et Yves Pache.
2. Yvan Graz, Pierre-Alain Hauswirth et Yves Spänhauer.
3. Yvan Barone, François Duperret et Jean-Pierre Mombelli.

Nos trois équipes se sont bien comportées pour leur première participation dans ce concours qui comptait 247 équipes venues des quatre coins de la Suisse :

– L'équipe « 1 » s'est qualifiée dans la première moitié du classement et malheureusement s'est fait éliminer lors des cadrages qui lui ouvraient la porte des 32^e de finale.

– Les deux autres équipes ont été éliminées avec les honneurs après trois matchs. Elles ont pu participer à la « Coupe Fiat » où elles se sont toutes deux bien classées en disputant les 32^e de finale.

Gageons qu'avec une année d'expérience supplémentaire, elles réussiront encore mieux en 1999.

Ouvert à tout le monde

Pour ceux que cela intéresse, nous nous entraînons tous les jeudis soirs au Café du Chalet à La Blécherette, rendez-vous à 19h45 et début des matchs à 20h00. Tout le monde est le bienvenu : ados, seniors, dames et messieurs.

A bientôt !

*P.-A. Hauswirth
Secrétaire*

De nos sociétés



Tour de jeunesse

Comme chaque année, nous organisons notre traditionnel **Tour de Jeunesse** qui aura lieu les **12 et 13 juin** prochains, à l'Esplanade du Châtaignier.

Voici en quelques lignes le programme de la manifestation :

– Vendredi 12 juin: dès 19h00, soirée raclette avec animation Karaoké.

Prochain journal

Parution

Fin juillet 1998.

Réception des articles

Jusqu'au 10 du mois de parution.
Merci de respecter le délai.

Rédaction

Grefte municipal
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. (021) 652 01 50
Fax (021) 653 64 29